

FICHE DE PRÉCONISATIONS

Première demande Renouvellement

Année universitaire 2026

Numéro étudiant UNC : _____

Handicap temporaire
 Oui Non

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Courriel : _____

Téléphone : ____ / ____ / ____

( : cocher si sms)

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Etudes suivies cette année (*nom et niveau de formation*) : _____

Inscription l'année précédente : _____

 **Typologie administrative du handicap :** (cf annexe 1 en page 3)

<input type="checkbox"/> 1	Troubles cognitifs	<input type="checkbox"/> 8	Troubles auditifs majeurs
<input type="checkbox"/> 2	Troubles psychiques	<input type="checkbox"/> 9	Autres troubles auditifs
<input type="checkbox"/> 3	Troubles du langage et de la parole	<input type="checkbox"/> 10	Plusieurs troubles majeurs associés / poly handicap
<input type="checkbox"/> 4	Troubles viscéraux (cardiaques, respiratoires, diabète,...)	<input type="checkbox"/> 11	Autres troubles
<input type="checkbox"/> 5	Troubles moteurs (dont les dyspraxies)	<input type="checkbox"/> 12	TSA (troubles spécifiques de l'autisme)
<input type="checkbox"/> 6	Troubles visuels majeurs	<input type="checkbox"/> 13	Pathologie cancéreuse
<input type="checkbox"/> 7	Autres troubles visuels	<input type="checkbox"/> 14	« Troubles non divulgués (par l'étudiant) »

Reconnaissance de la CRHD ou CEJH NC : Oui Non

Date de dépôt : ____ / ____ / ____

Recours à un mode de transport spécifique

Oui Non

Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

Oui Non

Accompagnement par un(e) auxiliaire de vie

Oui Non

Aménagements souhaités pour les études

<input type="checkbox"/> Accessibilité des salles de cours	<input type="checkbox"/> Aide à la manipulation en travaux pratiques	
<input type="checkbox"/> Aide en bibliothèque universitaire	<input type="checkbox"/> Lecteur numérique à la bibliothèque universitaire	<input type="checkbox"/> Rallonge des prêts d'ouvrage en bibliothèque universitaire
<input type="checkbox"/> Autorisation d'utiliser les places de parking PMR	<input type="checkbox"/> Autorisation d'utiliser l'ascenseur	<input type="checkbox"/> Absences éventuelles excusées
<input type="checkbox"/> Caractères gras	<input type="checkbox"/> Dictaphone	
<input type="checkbox"/> Format A3	<input type="checkbox"/> Pas de support audio	<input type="checkbox"/> Prêt d'un stylo numérique
<input type="checkbox"/> Liste des références des documents à lire dans l'année avec ordre de priorité	<input type="checkbox"/> Prêt d'un ordinateur portable avec logiciel spécifique « Dragon »	
<input type="checkbox"/> Police / caractère / couleur de la feuille des documents transmis en cours :		
<input type="checkbox"/> Prise électrique à proximité	<input type="checkbox"/> Prise de notes	<input type="checkbox"/> Sanitaires à proximité
<input type="checkbox"/> Utilisation de la salle de repos		

Aménagements souhaités pour les examens

Assistance en personnel	<input type="checkbox"/> Secrétaire d'examens	<input type="checkbox"/> Aide à la manipulation pendant les épreuves pratiques	
Dispositions particulières	<input type="checkbox"/> Conserver épreuve par épreuve, ou unité par unité, des notes délivrées à des épreuves ou à des unités		
	<input type="checkbox"/> Etaler le passage des épreuves, la même année, sur la session normale et la session de remplacement lorsqu'un examen fait l'objet d'épreuves de remplacement		
	<input type="checkbox"/> Etre dispensé d'une épreuve ou d'une partie d'épreuve et bénéficier d'une adaptation de la nature de l'épreuve	<input type="checkbox"/> A l'oral	<input type="checkbox"/> A l'écrit
	<input type="checkbox"/> Passer les épreuves orales en dualité avec l'enseignant	<input type="checkbox"/> Ne pas tenir compte des fautes d'orthographe sur les mots courants uniquement	
Installation	<input type="checkbox"/> Composition en salle particulière	<input type="checkbox"/> Prise électrique à proximité	
	<input type="checkbox"/> Sanitaire à proximité	<input type="checkbox"/> Utilisation de la salle de repos à proximité	
Temps majoré	<input type="checkbox"/> Autorisation de sortie avec accompagnateur	<input type="checkbox"/> avec rattrapage du temps consacré aux sorties (<i>temps de rattrapage limité à 20 mn maximum</i>)	
		<input type="checkbox"/> sans rattrapage du temps consacré aux sorties	
	<input type="checkbox"/> Temps de composition majoré de	<input type="checkbox"/> 1/6	<input type="checkbox"/> Pour les épreuves écrites
		<input type="checkbox"/> 1/3	<input type="checkbox"/> Pour les épreuves orales
		<input type="checkbox"/> 1/2	<input type="checkbox"/> Pour les épreuves pratiques
	<input type="checkbox"/> Pour la préparation écrite des épreuves orales		
Transmission de sujet	<input type="checkbox"/> Caractère gras		<input type="checkbox"/> Format A3
	<input type="checkbox"/> Pas de support audio		<input type="checkbox"/> Possibilité d'écouter plusieurs fois le support audio
	<input type="checkbox"/> Police / caractère / police de la feuille :		
	<input type="checkbox"/> Tout sujet, consigne, conseil ou modification doit être transmis personnellement à l'étudiant		<input type="checkbox"/> A l'oral
	<input type="checkbox"/> Micro-ordinateur UNC avec logiciel spécifique « Dragon »		<input type="checkbox"/> A l'écrit
	<input type="checkbox"/> Micro-ordinateur UNC sans logiciel spécifique		
	<input type="checkbox"/> Micro-ordinateur personnel avec logiciels spécifiques (précisez) :		

Expression libre des besoins de l'étudiant·e

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Attention ce document ne vaut pas aménagement. Un arrêté de la présidente de l'Université de la Nouvelle-Calédonie est indispensable pour la mise en place de vos aménagements (études et/ou examens).

Vous devez prendre rendez-vous auprès du service CASE afin de rencontrer l'équipe qui vous accompagnera dans la mise en œuvre de vos études et/ou de vos examens (145 Avenue James Cook, Nouville-98800 Nouméa Cedex – Tél : 290.195 – deve_handicap@unc.nc).

Ce document, complété, signé et tamponné par votre médecin spécialisé ou votre orthophoniste doit être retourné au service CASE qui vous notifiera ensuite la décision administrative définitive d'aménagements par voie électronique.

Pour pouvoir bénéficier de vos aménagements pendant vos études et/ou vos examens dans le cadre de vos contrôles continus, pour l'année en cours, cette démarche est à effectuer dès le début de l'année universitaire, **au plus tard le 15 mars de l'année en cours**, pour tout·e étudiant·e inscrit·e ou réinscrit·e. Passée cette date limite, vos aménagements ne seront pris en compte que pour le second semestre universitaire.

⚠ Pour les étudiants souffrant d'un trouble du spectre autistique sans déficience intellectuelle : tout au long de votre parcours à l'université, une personne repère sera désignée pour vous accompagner.

L'étudiant·e autorise le service CASE à transmettre ce document à l'équipe plurielle. Aucune information d'ordre médical ne sera diffusée.

Date : ____ / ____ / ____

Signature et tampon
Médecin spécialisé et/ou Orthophoniste :

Signature de l'étudiant·e :

ANNEXE 1

 Typologie administrative du handicap :

1	Troubles cognitifs	Par exemple : conséquences de cérébrolésions, troubles d'origine psychiatrique, médicamenteuse...
2	Troubles psychiques	Troubles psychiques qui impactent le suivi de parcours et la vie étudiante et nécessitent à minima la mise en place d'aménagements d'études et d'examen.
3	Troubles du langage et de la parole	Dyslexies avec ou sans dyspraxies (mais avec des dyspraxies ne nécessitant pas d'autres aménagements que ceux liés à la dyslexie), dyscalculies, dysorthographies...
4	Troubles viscéraux (cardiaques, respiratoires, diabète,)	Par exemple : maladies inflammatoires chroniques, lupus...
5	Troubles moteurs (dont les dyspraxies)	Les dyspraxies incluses sont celles nécessitant des accompagnements liés aux conséquences sur les capacités motrices des étudiants.
6	Troubles visuels majeurs	Troubles nécessitant des accompagnements / aménagements dans tous les actes de la vie quotidienne et pour les études, notamment une mise en accessibilité de toutes les modalités pédagogiques (supports : format numériques accessibles, braille, machine à lire) et dans certains cas un accompagnement humain.
7	Autres troubles visuels	Troubles nécessitant des aménagements par exemple : agrandis, formats numériques, adaptation couleurs, télé-agrandisseur, positionnement dans les salles...
8	Troubles auditifs majeurs	Troubles imposant le recours à des techniques de communication non auditives (lecture labiale, langage des signes, LPC)
9	Autres troubles auditifs	Ne nécessitant pas d'accompagnement par des modalités de communication LSF, LPC...
10	Plusieurs troubles majeurs Associés / poly handicap	Combinaison de handicaps pour lesquels il n'y a pas de handicap ou aménagement dominant
11	Autres troubles	Troubles ne pouvant pas être classés dans l'une des catégories précédentes
12	TSA (troubles spécifiques de l'autisme)	Il est possible, si l'étudiant·e l'accepte, de renseigner la case « TSA » (objectif : dans le cadre de la Stratégie Autisme, suivi des effectifs des étudiants présentant des TSA et de l'évolution de leurs parcours).
13	Pathologie cancéreuse	Il est possible, si l'étudiant·e l'accepte, de renseigner la case « cancer » (objectif : dans le cadre du Plan cancer, suivi des effectifs des étudiants atteints d'un cancer ou en rémission mais nécessitant un accompagnement)
14	« Troubles non divulgués (par étudiant·e) »	L'étudiant·e veut bien participer au recensement mais ne souhaite pas que la nature de ses troubles soit divulguée